



Mairie de Combs-la-Ville
Esplanade Charles de Gaulle
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13.16.00
Fax : 01 60.18.06.15

Juillet 2019

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : **EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS EN CRECHE**

DIRECTION : DIRECTION ACTION SOCIALE - PETITE ENFANCE
SERVICE : CRECHE COLLECTIVE "LES FARFADETS"

I – DESCRIPTION DU POSTE

Mission principales :

- Encadrer et impulser des actions auprès de l'équipe pour faire évoluer les pratiques de la structure.
- Élaborer, mettre en œuvre, faire évoluer et faire "vivre" avec l'équipe le projet pédagogique et éducatif.
- Proposer des activités adaptées aux besoins et demandes des enfants (peinture, manipulation, histoires, musique, jeux d'eau...) en collaboration avec les auxiliaires de puériculture.
- Assurer les missions de Responsable adjointe de l'EAJE.
- Faire le choix en équipe des jeux, jouets et matériels pédagogiques nécessaires.
- Assurer la transmission des informations de manière multidirectionnelle.
- Assurer le suivi des enfants avec les auxiliaires de puériculture.
- Mettre en place avec les autres éducatrices de la commune le spectacle et la sortie des structures d'accueil de la petite enfance en fin d'année.
- Analyser les observations conjointes en équipe pluridisciplinaire.

Placé sous la responsabilité de :

Poste placé sous la responsabilité directe de la directrice de l'équipement, de la directrice de permanence ou directrice adjointe.

Niveau du poste dans l'organigramme :

DG ▷ DGAS ▷ Directrice action sociale petite enfance ▷ Directrice crèche et Halte jeux ▷ Éducateur de jeunes enfants

Activités principales :

- Activités d'éveil pour les enfants.
- Suivi du développement psychomoteur et psychologique des enfants par leur implication dans le jeu, dans le groupe.
- Travail relationnel avec les enfants, les parents et l'équipe d'auxiliaires de puériculture.
- Pilotage et organisation (en concertation avec l'équipe) des animations ponctuelles selon le calendrier des manifestations (semaine du goût, carnaval...).
- Analyse les situations rencontrées.
- Animation des réunions d'équipe avec la directrice et la psychologue.
- Gestion du matériel pédagogique et participer à son achat.
- Gestion, de l'espace des salles de l'équipement avec la psychomotricienne.
- Participation active à la rédaction du projet pédagogique et éducatif.
- Gestion de la ludothèque et de la bibliothèque interne à la structure.
- Partage des compétences entre les différentes éducatrices de jeunes enfants des différentes structures de la commune.
- Participation aux activités : bibliothèque, sorties.
- Aménagement des jardins de la crèche pour les jeux extérieurs.
- Participation à l'organisation globale de la structure tout en respectant l'enfant en tant que personne.

II – PROFIL DU POSTE

Connaissances théoriques et pratiques

- Être titulaire du diplôme d'EJE avec expérience.
- Travail pédagogique auprès de l'enfant et de l'équipe.
- Connaître le développement psychomoteur et psychoaffectif de l'enfant.
- Connaître la législation des EAJE.
- (Permis B).

Savoir-faire

- Respecter le rythme de l'enfant et veiller à sa sécurité affective.
- Savoir accueillir l'enfant et sa famille.
- Savoir travailler en équipe et à encadrer.
- Maîtriser l'outil informatique.
- Avoir le sens du service public.
- Avoir de bonnes qualités relationnelles et le sens de l'écoute.
- Savoir conduire des projets.
- Donner les soins d'hygiène aux enfants.

Savoir-être

- Capable d'initiative.
- Motivé, créatif.
- Discret.
- Autonome.
- Rigoureux et organisé.
- Disponible, accueillant.
- Ponctualité.
- Présentation soignée, tenue correcte.
- Bienveillance

III – LES CONTRAINTES SPECIFIQUES DU POSTE

Adaptabilité aux changements d'horaires et heures supplémentaires en fonction des nécessités du service.
Réunions en soirée ou sur le temps des coupures (psychologue, médecin, réunion d'équipe, formation...).

Planning des congés par roulement en dehors des fermetures de structure.

Fermeture de l'équipement 3 semaines l'été, 1 semaine en fin d'année, pont de l'Ascension.

IV – NIVEAU DE RECRUTEMENT (grade)

Éducateur de jeunes enfants (Catégorie A)

V – CONDITIONS DE TRAVAIL ET AVANTAGES LOCAUX

Temps de travail : 37h30 hebdomadaires

RTT : 48h45 minutes

Congés : 32 jours

Régime indemnitaire : oui

NBI OUI NON

Adhésion au CNAS

Protection sociale complémentaire (garantie maintien de salaire) = adhésion possible au contrat collectif Territoria Mutuelle

Restauration municipale : possible en fonction des horaires.

Véhicule : non

La présente fiche de poste est susceptible d'évolutions selon nécessités (missions et conditions de travail).

Poste à pourvoir rapidement.

**Une lettre de candidature et un CV sont à adresser le plus rapidement possible
à l'attention de Monsieur le Maire
Hôtel de Ville – Esplanade Charles de Gaulle – BP 116
77385 COMBS LA VILLE Cedex
contact@mairie-combs-la-ville.fr**